

vernement fédéral à participer à une étude conjointe des possibilités d'aménagement que présentent certaines étendues de terrain, puis on s'entend sur une étendue donnée répondant aux exigences d'un parc national, cette étendue étant par la suite cédée, libre de toute charge, par le gouvernement provincial au gouvernement fédéral. Jusqu'ici, le gouvernement fédéral n'a reçu aucune invitation de ce genre de la part du gouvernement de la province de Québec.

LA DEMANDE CROISSANTE D'URANIUM

Question n° 345—M. Caouette:

Est-ce que l'Eldorado Mining and Refining Ltd., a pris des mesures visant à satisfaire à la demande croissante d'uranium, et dans le cas de l'affirmative, quelles sont-elles?

M. Jack Davis (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Oui.

L'Eldorado Mining and Refining Limited a augmenté de 11 p. 100 sa production annuelle d'uranium de la mine Beaverlodge l'année dernière et une nouvelle mine d'une capacité de 250 tonnes par jour, située à quelque huit milles de la mine et de l'usine actuelles commencera à produire sous peu.

L'Eldorado a averti à plusieurs reprises, par ses communiqués et ses rapports annuels, les producteurs canadiens d'uranium ainsi que l'ensemble des producteurs du besoin pressant d'exploration et de mise en valeur des nouveaux gisements d'uranium, afin de répondre à la demande mondiale croissante.

LE COÛT D'UN PROGRAMME DE REVENU ANNUEL GARANTI

Question n° 348—M. Davis:

A-t-on fait une estimation de ce qu'il en coûtera au Trésor fédéral pour assurer à toutes les familles canadiennes un revenu annuel garanti de \$3,000 par année et, dans le cas de l'affirmative, quel sera vraisemblablement ce coût a) au total, b) déduction faite des demandes qui, autrement, seraient dirigées vers l'assurance-chômage, l'assistance sociale, etc.?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Non.

L'AMÉNAGEMENT D'UN SECOND PARC NATIONAL EN SASKATCHEWAN

Question n° 349—M. Watson (Assiniboia):

Le gouvernement fédéral se propose-t-il d'aménager un second parc national en Saskatchewan et, dans le cas de l'affirmative, a) quel est ce projet, b) quels emplacements ont fait l'objet d'une étude en Saskatchewan à cette fin?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Oui. Une étude des aires pouvant être aménagées en parcs nationaux a été effectuée au cours de l'été de 1965. a) L'objectif visé consiste à

créer un parc national de la Prairie. b) L'étude a porté particulièrement sur la région située au sud de la route transcanadienne. Il ne convient pas de citer d'emplacements précis, tant que les questions de limites et les autres aspects connexes n'auront pas été réglés, en collaboration avec le gouvernement de la Saskatchewan.

LES COTISATIONS À LA CAISSE D'ASSURANCE-CHÔMAGE

Question n° 354—M. Latulippe:

1. Quel salaire devait recevoir un assuré pour ne pas être obligé de demeurer assuré ni de payer une cotisation hebdomadaire, en 1947, en 1957 et en 1967?

2. Quelle était la cotisation hebdomadaire maximum retenue sur le salaire hebdomadaire maximum, pour un assuré, en 1947, en 1957 et en 1967?

3. Combien d'assurés payaient une cotisation à l'assurance-chômage, a) au Canada, b) dans l'Ontario, et c) au Québec, en 1947, en 1957 et en 1967?

L'hon. J. R. Nicholson (ministre du Travail): La Commission d'assurance-chômage me donne les renseignements suivants:

1.	1947			\$3120.
	1957			\$4800.
	1967			\$5460.
2.	1947			\$36
	1957			\$.60
	1967			\$.94
3.		a) Canada	b) Ontario	c) Québec
	1947	3,255,238	965,300	654,210
	1957	5,019,931	1,850,604	1,444,688
	1967	5,334,212	1,895,743	1,627,688

VERSEMENTS D'IMPÔT SUR LE REVENU

Question n° 356—M. Davis:

1. Quels ont été les versements d'impôt sur le revenu des particuliers au gouvernement fédéral, au total et par tête, par province, durant l'année financière 1964-1965?

2. Quels ont été les versements d'impôt sur le revenu des sociétés au gouvernement fédéral, au total et par tête, par province, durant l'année financière 1964-1965?

L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national): 1. Le total des versements d'impôt sur le revenu des particuliers au gouvernement fédéral a été \$2,903.9 millions pour l'année financière 1964-1965. Ce total comprend l'impôt de sécurité de la vieillesse et les impôts provinciaux perçus par le gouvernement fédéral. Le montant des recettes n'est pas disponible par province parce que les versements et les remboursements vérifiés au Centre des données fiscales d'Ottawa en 1964-1965 se rapportent à toutes les provinces et, par conséquent, les montants des recettes des bureaux de district n'indiquent pas de façon précise le montant perçu dans chacune des provinces. Le tableau suivant, basé sur une analyse des déclarations d'im-